BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1267

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

841 476 369 RCS Paris.
EO TECHNOLOGY.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 50000.00 EUR.
Adresse : 66, rue des Archives, 75003 Paris.
Précédent propriétaire : 841 476 369 RCS Paris. **EO TECHNOLOGY.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : D-EDGE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 66 rue des Archives 75003 Paris Capital : 33746223.26 EUR Numéro unique d'identification : 431513852 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : EO TECHNOLOGY Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 66 rue des Archives 75003 Paris Capital : 50000.00 EUR Numéro unique d'identification : 841476369 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 484376.00 EUR - passif de 173125.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : A la date du projet de fusion, la Société Absorbante détient indirectement l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société Absorbée. A la date de la réalisation définitive de la Fusion, la Société Absorbante détiendra directement 100% du capital social et des droits de vote de la Société Absorbée, après constatation de la réalisation des conditions suspensives visées dans le projet de traité de fusion, il ne sera procédé, en application de l'article L 236-3 II du Code de Commerce, à aucune émission de titres de la Société Absorbante et la Fusion n'entraînera en conséquence aucune augmentation de capital social de la Société Absorbante par émission d'actions nouvelles venant rémunérer les apports reçus de la Société Absorbée. Il n'est donc pas établi de rapport d'échange. Prime de fusion: néant. Date du projet commun de fusion : 15.05.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société D-EDGE : 16.05.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société EO TECHNOLOGY : 16.05.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..